



**FORMATION CONTINUE 2021**

**VISIOCONFERENCE**

**DROIT DU TRAVAIL**

**L'APPLICATION DU RGPD AU SECTEUR DES  
RESSOURCES HUMAINES**

**Mardi 7 décembre  
De 9h00 à 12h00**

**Anne RENARD**

Avocat à la cour d'appel de Paris  
Directrice du département Conformité et Certification du cabinet Lexing  
Alain Bensoussan Avocats

**80€ la séance / 60€ / - 2 ans**

**Objectifs :** A l'issue de la formation, les avocats-apprenants auront approfondi les principes et obligations tirés du droit des données personnelles et seront en capacité de :

- Avoir une vision d'ensemble des grands principes de la réglementation des données personnelles et identifier les points de vigilance propres à la gestion des ressources humaines.
- Être au fait de l'actualité et des enjeux en matière de données appliqués au secteur des ressources humaines.

**Pré requis :**

Être Avocat.

## **Programme :**

Cette formation a pour objectif d'étudier l'impact du RGPD sur le secteur des ressources humaines. En effet, l'application du RGPD a vu naître des questions diverses auxquelles les professionnels du secteur social sont régulièrement confrontés (développement des nouvelles technologies dans le travail, gestion des flux de données, conformité etc.). Il s'agit, dans cette formation, de dresser un panorama de ces problématiques au travers de la pratique et de l'actualité juridique de ces dernières années.

- Etude de la jurisprudence et des sanctions des autorités de contrôle.
- Examen détaillé des différents principes de la réglementation données personnelles appliqués au secteur des ressources humaines (notamment, quelles données collecter au moment du recrutement et de l'embauche ? le consentement est-il une base juridique mobilisable ? Combien de temps le recruteur peut-il conserver les données ? Comment délivrer l'information aux salariés ?).
- Approfondissement de la mise en pratique du droit des données personnelles en fonction des principaux traitements RH (quelles règles appliquer pour le recrutement, la gestion administrative du personnel, la gestion de la paie, la formation, l'évaluation professionnelle, le badge sur le lieu de travail, la géolocalisation des véhicules ?).
- Apprécier les sources de soft-law des différents acteurs (référentiels de la CNIL relatif à la gestion des ressources humaines et projet de guide sur le recrutement).
- Aborder les enjeux récents de la crise sanitaire sur la collecte des données des salariés (focus sur l'obligation de sécurité de l'employeur et sur les données susceptibles d'être collectées dans le cadre de la Covid-19).

## **Moyens pédagogiques :**

Support pédagogique remis avant la formation.

Enquête de satisfaction de la formation.

Quizz d'atteinte des objectifs.

**Niveau de la formation :** 2 (Approfondissement des connaissances et pratique de la matière).

## **Présence des apprenants :**

*Elle sera vérifiée à chaque séance par un appel effectué au cours de la formation. En cas d'absence à la formation, le remboursement pourra être réalisé sur présentation d'un justificatif. Toute annulation effectuée moins de 72h00 avant le début de la formation n'ouvrira pas droit à un remboursement. A l'issue de la formation, les apprenants trouveront dans leur espace personnel sur le site de l'EDASOP ([edasop.fr](http://edasop.fr)) leur attestation de présence.*

*Formation via zoom. Le lien est adressé par l'EDASOP aux participants par mail au plus tard la veille de la formation.*

*Cette formation faisant partie de la convention de financement 2021 signée entre le FIF PL et l'EDASOP, elle n'est pas ouverte à remboursement à titre individuel.*

***Inscriptions*** possibles jusqu'à 72 heures avant le début de la formation.

**Accès aux personnes en situation de handicap:**

*Toute personne en situation de handicap et/ou à mobilité réduite est invitée à le signaler auprès de la référente handicap afin que l'école puisse mettre en œuvre les ajustements nécessaires pour garantir un accueil et un déroulement optimum de la formation.*

**Référente handicap** : Mme Stéphanie de BALORRE  
[s.debalorre@edasop.fr](mailto:s.debalorre@edasop.fr)  
[05 61 53 58 52](tel:0561535852)